



Montréal, le 21 janvier 2022

Aux membres

Mise à jour Plan de relance

Bonjour à tous,

Nous désirons vous informer qu'en date d'aujourd'hui à 15 h nous n'avons toujours pas reçu les directives pour le secteur Loisir et Sport afin de mettre à jour notre plan de relance.

Voici un résumé des dernières annonces:

La reprise des activités sportives en groupe pour les moins de 18 ans à compter du lundi 31 janvier; Groupe de 25 participants.

Nous attendons des informations suivantes :

Programme de Patinage Plus

S'il sera permis de séparer la glace en deux pour permettre 2 groupes de 25

Patinage synchronisé

Si les contacts sont permis.

Nous vous informerons dès que nous aurons les détails et que le Plan de relance sera mis à jour.

Afin de vous aider à préparer votre prochaine semaine, voici les modalités qui devraient s'appliquer pour **les patineurs de moins de 18 ans**.

Phase 2,1 – Entraînement de haut niveau : non applicable

Phase 2,2 – Programmes d'études de Patinage Québec : aucun changement

Phase 2,3 – Entraînement d'habiletés individuels

L'entraînement d'habiletés individuels est autorisé comme à l'automne dernier. Voici les ratios qui étaient en vigueur:

PALIER	CLIENTÈLE	PATINEURS	ENTRAÎNEURS	Maximum de personnes sur la glace	ASSISTANT DE PROGRAMMES	SPECTATEURS
STAR 1-4	STAR, Compétitif, Cours privés ou semi-privés**	Maximum de 18 patineurs	Maximum de 7 entraîneurs	Maximum de 25 personnes sur la glace dont 7 entraîneurs.	Aucun	Maximum 1 accompagnateur par enfant de moins de 10 ans
STAR 5 – Or	Toutes disciplines	Maximum de 16 patineurs	Maximum de 9 entraîneurs	Maximum de 25 personnes sur la glace dont 7 entraîneurs.	Aucun	<i>Le nombre peut être restreint par le gestionnaire de l'infrastructure.</i>

Phase 3,1 – Couple et danse : aucun changement

Phase 3,2 – patinage synchronisé

Les équipes composées de patineurs de moins de 18 ans peuvent s'entraîner sur la glace en même temps. En attendant les directives, nous recommandons un maximum de 25 personnes avec les entraîneurs sur la glace. En ce qui a trait aux contacts entre les patineurs, ils seront confirmés dès que les modalités seront disponibles.

Phase 3,3 – STAR de groupe

Les cours de groupe STAR peuvent reprendre pour les patineurs de moins de 18 ans. En attendant les directives, nous recommandons un maximum de 25 personnes avec les entraîneurs sur la glace.

Phase 3,4 – Patinage Plus

En attendant les directives sur la séparation de plateaux, nous vous invitons à inviter qu'un seul de vos deux groupes pour débiter la reprise. Voici les ratios qui étaient en vigueur:

CLIENTÈLE	GROUPE 1		Groupe 2	
	PATINEURS	ENTRAÎNEUR	PATINEURS	ENTRAÎNEUR
PATINAGE PLUS	Maximum de	Minimum de	Maximum de	Minimum de
Cours de groupe seulement	18 patineurs	1 entraîneur et 2 AP	18 patineurs	1 entraîneur et 2 AP

Phase 3,5 – Patinage Plus Intensif

Le programme Patinage Plus Intensif peut reprendre pour les patineurs de moins de 18 ans. En attendant les directives, nous recommandons un maximum de 25 personnes avec les entraîneurs sur la glace.

Phase 4 – Événements : aucun changement

En ce qui a trait aux patineurs Adultes, l'information qui circule est que le [plan de relance publié le 17 janvier dernier](#) pourrait se poursuivre, c'est-à-dire l'entraînement à l'extérieur ainsi que l'entraînement à l'intérieur seul, en duo ou en bulle familiale.

D'autres mesures sanitaires pourraient s'ajouter pour la pratique sportive comme le port du masque pendant l'effort. Cette mesure est déjà en vigueur pour les programmes d'études de Patinage Québec.

Nous vous rappelons l'importance de continuer à suivre les consignes sanitaires et nous vous remercions de votre habituelle collaboration. Sans le dévouement de notre communauté, il serait impossible pour nos membres de pratiquer notre sport et nous tenons à vous remercier.



Any-Claude Dion
Directrice générale
514 252-3073 poste 3550 | Télécopieur 514 252-3170
acdion@patinage.qc.ca

Notre site [Internet](#) est maintenant en ligne!

Suivez-nous sur [Facebook](#) | [Twitter](#) | [Instagram](#)

Le présent courriel et les documents s'y rattachant, s'il y a lieu, sont destinés uniquement à la personne ou à l'entité à qui les documents sont adressés. Ces documents peuvent contenir des informations confidentielles. Nulle autre personne que le destinataire ne peut en prendre connaissance. Si vous recevez ce document par erreur, la confidentialité demeure et nous vous prions d'en aviser l'expéditeur immédiatement et de détruire le tout. Nous vous remercions pour votre collaboration.

